

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Commissariat général au développement durable

**Décision du 29 mars 2011 portant nomination des membres
du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « Bâtiment »**

NOR : DEVD1109516S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,

Vu la circulaire du 25 janvier 2011 relative au nouveau dispositif des comités d'évaluation scientifique et technique de domaine,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé président du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « Bâtiment » :
M. Georges DEBIESSE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, membre permanent de la 5^e section « sciences et techniques » du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/S5).

Article 2

Sont nommés membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « Bâtiment » en tant que personnalités, internes ou externes au ministère, choisies pour leur compétence dans le domaine considéré :

M. Jean-Pierre BARDY, sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN/DHUP).

M. Hervé BERRIER, directeur aux affaires européennes au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

M. Marc BRUANT, ingénieur docteur en énergétique du bâtiment au centre d'études techniques de l'équipement Méditerranée (CETE Méditerranée).

M. Marc DUCOURNEAU, directeur général à l'Agence qualité construction (AQC).

M. Pierre MICHEL, chef du département « génie civil et bâtiment » à l'École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE).

M. Georges KUNTZ, directeur du laboratoire régional des ponts et chaussées de Strasbourg du centre d'études techniques de l'équipement de l'Est (CETE Est/LRPC Strasbourg).

M. Paul QUILLIOU, directeur du laboratoire régional des ponts et chaussées d'Angers du centre d'études techniques de l'équipement de l'Ouest (CETE Ouest/LRPC Angers).

M. Gérard RIGAUDEAU, directeur adjoint au service national d'ingénierie aéroportuaire à la direction générale de l'aviation civile (DGAC/SNIA).

M. Philippe ROZIER-CHABERT, directeur aménagement et construction à SEQUANO aménagement à Bobigny, Seine-Saint-Denis.

Article 3

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 29 mars 2011.

La directrice de la recherche et de l'innovation,
R. BRÉHIER